

Les Traversées Baroques



Ensemble vocal et instrumental consacré principalement à la restitution des musiques anciennes, **Les Traversées Baroques** sont nées en 2008. Prendre des chemins de traverses, explorer de nouveaux univers culturels et musicaux... Judith Pacquier (direction artistique) et Etienne Meyer (direction musicale), fondateurs de l'ensemble, réunissent autour d'eux des musiciens d'horizons différents pour redonner vie à des répertoires venant d'Italie, de Pologne, de République tchèque ou encore d'Allemagne. Ils proposent des programmes originaux donnés en concert ou encore reconstitués sur scène quand il s'agit d'opéras, enregistrés au disque ou transmis dans le cadre d'ateliers et de masterclass, le tout dans un constant souci de l'excellence artistique. Des programmes et créations musicales originales : c'est un voyage musical qui part de l'Italie, berceau de la musique du début du 17^e siècle, et qui suit les nombreuses ramifications de son influence dans toute l'Europe. Claudio Monteverdi bien sûr, le père spirituel, mais également B. Strozzi, H. Schütz, K. Förster, M. Mielczewski, G. Gabrieli, G. da Palestrina, G. Bassano et encore bien d'autres.

Régulièrement invitées dans des lieux prestigieux (Festival de Callas, festival International de Sarrebourg, festival Musique et Mémoire, festival du Haut-Jura, Arsenal de Metz, Opéra de Dijon, Opéra de Saint-Etienne), Les Traversées Baroques se produisent également à l'international (Pologne, République tchèque, Suisse, Cuba, Norvège). Les Traversées Baroques se tournent également vers l'opéra, avec la reconstitution des intermèdes de *La Pellegrina* dans une version mise en scène (2014, A. Linos) et de *l'Orfeo* de Monteverdi (2016, Y. Lenoir). Les Traversées Baroques sont ensemble associé à l'Opéra de Dijon, ensemble en résidence au Festival International de Sarrebourg et ensemble en résidence avec la Ville de Dijon.

Les enregistrements discographiques de l'ensemble ont tous été salués par la critique nationale et internationale (FFFF Télérama, 5 diapason, Resmusica, Choix de France Musique, nommé aux International Music Awards). Les Traversées Baroques, en partenariat avec le label K617 et en collaboration avec l'Institut Adam Mickiewicz, ont ainsi pu enregistrer quatre disques consacrés au répertoire musical polonais. Ces disques ont été réédités en 2017, réunis dans le coffret *Salve Festa Dies*. Le disque consacré à Gabrieli et Bassano est sorti pour le label ACCENT en 2018. Un nouvel enregistrement discographique est prévu pour l'automne 2019. C'est également une volonté forte de formation des musiciens et du public de demain qui pousse Etienne Meyer et Judith Pacquier à proposer de manière régulière des masterclass, formations, conférences et ateliers autour du répertoire du début du XVI^e siècle : L'Atelier des Traversées Baroques a vu le jour à Prague, est passé par Varsovie, et est présent à Dijon. La 11^e édition aura lieu à Dijon en 2019, ouverte à plus de soixante musiciens curieux de découvertes musicales inédites, dans une même dynamique artistique.

Enfin, Les Traversées Baroques développent un répertoire de ciné-concerts tout public sur des musiques originales composées par Etienne Meyer : compositeur, passionné par le cinéma et les films muets, ce dernier écrit pour les musiciens des Traversées Baroques en prenant pour support des films et courts-métrages. Il utilise ainsi les riches sonorités des instruments anciens dans un langage moderne : *Pat a Mat* (2013), *Le criquet* (2014), *Le vent* (2017), et *Le ballon rouge* (2018), autant de ciné-concerts régulièrement diffusés. Des parcours pédagogiques sont régulièrement menés à destination des plus jeunes, en complément de représentations scolaires ou tout public.

Les Traversées Baroques ? Pour une aventure hors des sentiers battus...

Les Traversées Baroques bénéficient du soutien du Ministère de la Culture (DRAC Bourgogne Franche-Comté) au titre des ensembles musicaux et vocaux conventionnés, du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, du Conseil Départemental de la Côte d'Or et de la Ville de Dijon (en convention).